

17 juin 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REFORME FERROVIAIRE FRANCAISE

QUELLE PLACE POUR LES ENTREPRISES PRIVEES ?

Monsieur Frédéric Cuvillier, le Ministre délégué aux transports a remis récemment une proposition au Conseil des Ministres visant à réformer le système ferroviaire français.

Cette proposition vise à renforcer le rôle de l'état dans la gestion du système ferroviaire français. Sur le fond c'est une chose très positive que le Gouvernement prenne conscience du caractère vital du système ferroviaire pour l'économie française. Cependant, à la lecture de ce projet, on est en droit de se demander quelle place, voir quel futur auront les entreprises ferroviaires privées. C'est pourquoi l'ERFA fait part de sa très vive inquiétude quant à l'existence des privés dans un système dirigé par et pour l'opérateur historique.

- Comment assurer la neutralité du système si le dirigeant de l'opérateur historique se retrouve aussi codirigeant de la structure « holding » ?
- Comment assurer la cohésion du système s'il y a une codirection de la structure holding entre l'entreprise ferroviaire historique et RFF ? N'ont-ils pas des intérêts divergents ? C'est à l'Etat d'arbitrer et non pas une structure de tête intégrée.
- Quelle place auront les entreprises ferroviaires privées dans les organes de gouvernance ? Elles ne seraient manifestement pas représentées dans la gouvernance de la nouvelle société holding.
- Pourquoi tant d'insistance à vouloir aligner les entreprises ferroviaires privées sur le régime social de la SNCF ?
 - C'est nier les particularités opérationnelles du fret comparé au trafic passager.
 - C'est nier la tension très positive sur les conditions de travail et salariales que les entreprises ferroviaires privées ont générée en France et en Europe.
 - C'est nier la convention collective qui unit déjà le secteur.
 - C'est introduire une distorsion majeure dans la concurrence : comment des entreprises privées pourront-elles engager du personnel face à un opérateur historique offrant la garantie de l'emploi à vie ?



L'ERFA rappelle que les entreprises ferroviaires privées représentent près de 30 % de part de marché du fret ferroviaire français. C'est cette ouverture qui a permis une augmentation de près de 14 % des volumes transporté en 2011 et de limiter la baisse en 2012 à 6 % ce qui peut être considéré comme une performance compte tenu du contexte économique français.

L'ERFA soutient le gouvernement dans sa volonté de redresser le système ferroviaire et de maîtriser ses coûts mais elle répète:

- ses plus vives inquiétudes quant à la place qui sera donnée aux entreprises privée dans cette réforme.
- sa demande d'associer les entreprises privées à la gouvernance du nouveau Pôle Public Ferroviaire au même titre que l'opérateur historique, les élus et les salariés.

François Coart, Président de l'ERFA déclare : *« Nous soutenons le projet du Gouvernement de rassembler toutes fonctions de gestion de l'infrastructure au sein de RFF. Nous voulons un système dans lequel SNCF et opérateurs privés coexistent : les entreprises ferroviaires privées doivent avoir la place qu'elles méritent et non celle qu'on aura décidé qu'elles auront. ».*

Contacts:

ERFA (European Rail Freight Association) was set up with the 1st Railway Package in Brussels in July 2002 to represent the interests of the new independent and private 'open access' rail freight operators. ERFA is EU Representative Body. Today, the association comprises 30 members (21 rail freight operators, wagon keepers, service providers, forwarders as well as 9 national rail freight associations) from 16 countries in wider Europe. ERFA represents more than 800 locomotives and 55.000 freight wagons. ERFA's main objective is to make the rail freight market fit for competition so that rail freight can expand its market share, attract new investments, become more innovative and create jobs. By doing so, ERFA contributes to a highly competitive EU rail freight market.

ERFA's key mission to achieve its objective is to remove all legal, technical, social and administrative barriers that prevent its members from rapidly establishing international cross-border freight services, using all rail infrastructures regardless of who manages them, and to encourage any developments likely to enable all rail companies to flourish on this market, regardless of their size or age.

ERFA asbl
Pierre Tonon
Secretary General
+32 475235348
pierre.tonon@erfa.be
François Coart
President
francois.coart@eurotunnel.com